



ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Mémoire déposé par **Réseau de Capital d'investissement du Québec**
8 septembre 2009

*Rédigé par Christian Roy, Associé SECOR, avec la contribution des membres du
Conseil d'administration de Réseau Capital dont une liste est jointe en annexe.*

Nom de la répondante

Geneviève Morin – Vice-présidente de Réseau Capital

Organisme

Réseau de Capital d'investissement du Québec
900 rue Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1K2
T 514.334.9688
F 514.334.6522
C inforesseau@reseaucapital.com

Ce mémoire présente au Ministère du Développement Économique de l'Innovation et de l'Exportation le point de vue et les recommandations de **Réseau de Capital d'investissement du Québec** (« Réseau Capital ») en vue de l'actualisation de la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. Réseau Capital, l'association du capital d'investissement du Québec, compte 425 membres qui travaillent à différents niveaux dans l'industrie du capital de développement des entreprises. Les membres de Réseau Capital proviennent autant du secteur privé que du secteur public.

Réseau Capital a pour mission de contribuer au développement et au bon fonctionnement de l'industrie du capital d'investissement, à tous les stades de développement des entreprises. En ce sens, l'association veille à la santé de l'écosystème du financement au Québec, dont le financement technologique par le biais du capital de risque. Or, la crise actuelle inquiète : sorties en bourse rarissimes, acquisitions retardées, levées de capital et emprunts difficiles, rendements diminués, risque plus élevé. La crise a des impacts sur l'économie du Québec. Au-delà de la crise, néanmoins, il est important que des mesures soient prises dans la nouvelle stratégie d'innovation du Québec pour améliorer le financement de l'innovation technologique, augmenter la collaboration entre les acteurs du système d'innovation et réviser les politiques de gestion de la propriété intellectuelle.

Comme le souligne l'étude du CVCA publiée en janvier 2009 : « *L'industrie du capital de risque est une partie essentielle de l'écosystème qui permet le transfert de la recherche du laboratoire au produit commercialisable* »¹. Les entreprises technologiques appuyées par le capital de risque croissent à un rythme beaucoup plus élevé que la moyenne de leur secteur. Elles ont une forte propension à l'innovation, à la recherche et au développement et à la prise de brevets. De plus, celles qui réussissent contribuent fortement au renouvellement du tissu industriel puisqu'elles « *gèrent une richesse et une expertise qui sont réinvesties dans les entreprises en démarrage de la prochaine génération* ».²

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE R&D ET INNOVATION

L'innovation technologique est cruciale pour le développement économique du Québec. Pour améliorer l'efficacité du système québécois d'innovation, Réseau Capital identifie les priorités suivantes pour l'actualisation de la stratégie d'innovation du Québec :

1. L'argent public doit permettre d'amener les entreprises à des stades plus avancés de la chaîne d'investissement.

Dans toute la chaîne d'investissement, l'étape la plus risquée du développement de l'innovation technologique est celle du pré-développement, justement celle où les rendements sont très faibles et les échecs sont les plus nombreux. Les américains l'ont désignée sous l'appellation de « Gap Funding ». C'est l'étape qui fait le pont avec le capital de risque, celle que l'État doit prioriser dans ses interventions parce que les marchés sont inefficaces à la financer. De manière générale, l'État et ses partenaires universitaires devraient prendre à leur charge une plus grande partie des risques de développement et de commercialisation des nouveaux produits afin de permettre au privé de mieux jouer son rôle.

- Le risque technologique doit être diminué. En ce sens, il faut élargir le financement du développement de produit aux adaptations qui doivent y être apportées pour permettre son acceptation par le marché.
- Le risque commercial doit aussi être diminué – plus d'argent doit être investi pour permettre la commercialisation des produits et non seulement leur développement.³
- L'État doit soutenir les entreprises jusqu'à un stade plus avancé puisque lorsque le capital de risque entre dans la chaîne d'investissement, il faut qu'il y ait une sortie potentielle dans un délai compatible avec la durée de vie des fonds de capitaux de risque⁴.

2. La stratégie devrait favoriser les échanges entre les acteurs du système d'innovation.

- Pour amener la recherche universitaire plus loin dans la chaîne d'innovation, il faut encourager les universités à valoriser la recherche appliquée, par des moyens appropriés, et favoriser les échanges avec les entreprises et les fonds de capitaux de risque.

¹ CVCA, *La contribution du capital de risque à l'économie canadienne*, Janvier 2009, page 4.

² Idem, page 47

³ La stratégie le souligne à la page 41, premier paragraphe sous le titre « Un soutien à la mise en marché efficace des innovations ».

⁴ À titre d'exemple, les étapes devant être franchies par une entreprise de biotechnologie entre la découverte d'une molécule et la vente du médicament sont trop longues et risquées compte tenu des contraintes imposées aux fonds de capitaux de risque.

- Il serait aussi opportun de relier les programmes publics à la chaîne de financement en mettant de l'argent public à la disposition des fonds de capitaux de risque⁵.

3. La stratégie devrait revoir la gestion de la propriété intellectuelle qui émane des institutions financées par le public à la lumière des meilleures pratiques.

Comparativement aux États-Unis et à d'autres juridictions performantes en matière R&D, la gestion de la propriété intellectuelle est compliquée au Québec. Il est normal que les retombées directes de la recherche universitaire, licences ou « start-up », soient relativement faibles par rapport aux dépenses consenties. Les attentes des universités en matière de retombées sont-elles trop élevées compte tenu de l'argent requis pour mener la recherche jusqu'au marché? Est-ce une question d'organisation?

MESURES À RETENIR ET À ADAPTER

Les crédits d'impôt à la R&D constituent un levier important de la stratégie d'innovation du Québec. Il y a certes lieu de reconduire cette mesure mais aussi de l'élargir. Par ailleurs, la nouvelle stratégie devrait encourager les acteurs de l'innovation à collaborer davantage. Cette section souligne les mesures de l'actuelle stratégie auxquelles Réseau Capital est particulièrement favorable.

1. Élargir l'admissibilité des crédits d'impôt à la commercialisation.

La dernière stratégie d'innovation proposait d'augmenter la taille des entreprises qui ont accès aux crédits d'impôt à la R&D (p. 35). C'est intéressant mais il aurait été encore plus intéressant d'élargir les dépenses admissibles pour y introduire des dépenses liées à la commercialisation⁶ car ces dépenses sont souvent le parent pauvre dans le budget des entreprises en démarrage. On devrait même envisager des mesures incitatives pour faciliter le passage de l'étape R&D à l'étape commercialisation pour contrer cette tendance.

2. Soutenir les catalyseurs du système d'innovation.

Les organisations qui appuient les entreprises et favorisent les échanges comme les sociétés de valorisation, les organismes d'appui à la recherche industrielle, les centres collégiaux de transfert de technologie sont essentielles. Réseau Capital souhaite que ces organisations aient la capacité de jouer leur rôle.

- Il est important que ces organisations ne soient pas trop fortement contraintes à l'autofinancement. Si, pour financer leurs interventions, les organisations prennent la propriété intellectuelle des entreprises en démarrage, elles contribuent à en diminuer l'attrait pour le financement des prochaines rondes.
- Les organisations qui offrent aux entreprises en démarrage des infrastructures communes comme les incubateurs sont essentielles. Encore une fois, si les impératifs d'autofinancement les forcent à prendre de la propriété intellectuelle, l'efficacité des rondes subséquentes peut être compromise.
- Il faut améliorer la collaboration entre les maillons de la chaîne de l'incubation à la commercialisation et favoriser les échanges.

3. Rajouter les domaines de l'énergie et de l'environnement aux « technologies stratégiques » et reconduire l'importance des biotechnologies.

- Les technologies propres sont un secteur en croissance dans le capital de risque. Avec l'appui d'Hydro-Québec, elles pourraient devenir un secteur d'excellence québécois très intéressant (page 27).

4. Soutenir l'innovation dans les entreprises.

- La mesure pour attirer davantage d'entreprises actives en R&D, aider les filiales de multinationale à obtenir des mandats mondiaux de la part de leur siège social, retenir les entreprises déjà présentes et actives en R&D est à reconduire (page 37).

5. Mettre en place une table permanente sur la propriété intellectuelle.

Dans la SQRI, le gouvernement affirmait sa volonté de mettre en place une table permanente de concertation universités-entreprises sur la propriété intellectuelle (page 37). Il y a effectivement du travail à faire (voir priorités). Réseau Capital croit que le capital de risque devrait être associé à cette table de concertation. Il faut tout de même

⁵ Par exemple, on pourrait mettre en place des programmes dans lesquels chaque 1 \$ investi en capital de risque permettrait d'obtenir 4 \$ du public (subventions, prêts sans intérêts) dans une première étape de développement d'une entreprise; 3 \$ à l'étape suivante, 2 \$ ensuite, etc.

⁶ Voir les représentations de Réseau en février – crédits d'impôt à la commercialisation.

demeurer prudent pour ne pas créer une nouvelle organisation qui s'ajouterait par-dessus les sociétés de valorisation et autres organisations déjà existantes.

AUTRES ACTIONS

En plus des priorités et des mesures à retenir, Réseau Capital recommande au gouvernement du Québec une série d'actions qui mériteraient d'être mises en perspective dans l'exercice d'actualisation de sa stratégie d'innovation. Ces actions sont les suivantes :

1. Soutien gouvernemental à l'industrie du capital de risque

- Au Québec, l'industrie du capital de risque est jeune et n'a pas pu faire toutes les démonstrations de sa solidité, ce qui rend la levée de fonds, notamment auprès des caisses de retraite, difficile. Il est très important que l'argent public continue de contribuer à capitaliser les fonds qui investissent en capital de risque.
- Le gouvernement doit demeurer partie prenante de l'industrie du capital de risque.

2. Politique d'achat gouvernementale

En Israël, de nombreuses entreprises innovantes se sont développées grâce aux contrats d'achat du gouvernement israélien, notamment son armée.

- Il faudrait trouver comment faciliter l'achat, par le gouvernement du Québec et les sociétés gouvernementales des produits des sociétés technologiques innovantes.
- À titre d'exemple, le secteur de l'énergie renouvelable avec Hydro-Québec pourrait permettre de tester des approches.

3. Attraction de talents stratégiques

La SQRI annonçait des subventions pour l'embauche de personnel affecté à la recherche et à l'innovation en entreprise (pages 40-41). Ayant connu des situations difficiles dans des entreprises que nous finançons, nous croyons qu'il y aurait également lieu de faciliter l'immigration de personnel stratégique nécessaire à la croissance des entreprises, notamment en gestion et en marketing.

4. Accessibilité des crédits à la R&D

De plus en plus, le capital de risque québécois investit conjointement avec des fonds étrangers. Cette internationalisation est souhaitable. Dans le cas d'investissements conjoints avec des investisseurs étrangers, les entreprises québécoises perdent le droit de recevoir des crédits d'impôt R&D. Réseau Capital croit que les crédits de R&D devraient être accessibles tant que les activités de R&D sont conduites au Québec et que les actionnaires québécois conservent une portion significative de la propriété de l'entreprise.

CONCLUSION

En conclusion, Réseau Capital réaffirme l'importance économique de l'innovation technologique pour le développement du Québec. La stratégie actuelle d'innovation comporte des mesures structurelles qui font du Québec un territoire fertile pour l'innovation et les créateurs. Néanmoins, les pressions concurrentielles aussi bien que les risques technologiques et commerciaux augmentent.

Comme les autres juridictions qui ont misé sur l'innovation pour assurer leur prospérité, le Québec doit faire plus pour financer l'amorçage et la commercialisation afin de contribuer à améliorer l'efficacité de son système d'innovation.

ANNEXE

Membres du conseil d'administration de Réseau de Capital d'investissement du Québec

Janie C. Béïque	Coprésidente, Réseau Capital – <i>Fonds de solidarité FTQ</i>
François Chaurette	Coprésident, Réseau Capital - <i>Novacap</i>
Claude Dulude	Vice-président, Réseau Capital
Geneviève Morin	Vice-présidente, Réseau Capital – <i>FondAction CSN</i>
Pierre Bérubé	Trésorier, Réseau Capital – <i>KPMG</i>
Eric Gosselin	Secrétaire, Réseau Capital – <i>McCarthy Tétrault</i>
Marie-Claude Boisvert	Administrateur – <i>Desjardins Capital de risque</i>
Charles Cazabon	Administrateur – <i>BDC, Capital de risque</i>
Jean-Pierre Ducharme	Administrateur – <i>Banque CIBC, Groupe entreprises</i>
Louis J. Duhamel	Administrateur – <i>Groupe Secor</i>
Shahir Guindi	Administrateur – <i>Osler, Hoskin & Harcourt</i>
Austin Hill	Administrateur – <i>Brudder Ventures</i>
Monique Laliberté	Administrateur – <i>Caisse de dépôt et placement du Québec</i>
Ingrid Langlois	Administrateur – <i>Banque Scotia</i>
Hubert Manseau	Administrateur – <i>Multiple Capital Inc.</i>
Pierre-André Meunier	Administrateur – <i>Celtic House Venture Partners</i>
François Tellier	Administrateur – <i>Ernst & Young Orenda Inc.</i>
Pierre Tessier	Président du Chapitre de Québec – <i>Accès Capital</i>
Joyce Tsang	Administrateur – <i>ProQuest Investments</i>